

Réf: Dossier N° : 56636

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRIQUE METAL INDUSTRIEL » en abrégé «AMI SARL »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET GONZAGUE, 04 BP 1380 ABJ

04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRIQUE METAL INDUSTRIEL » en abrégé «AMI SARL ».

Objet: Soudure, Construction métallique, Chaudronnerie, Tuyauterie, Montage, Entretien d'usines et Bâtiments et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET GONZAGUE, 04 BP 1380 ABJ
04**

GERANT: Monsieur DADZIE MESSENH MAWUENA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29291 du 12/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26591 du 12/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

